

PROCES-VERBAL N°6 DU 11 DECEMBRE 2021

Présidence : Frédéric DAILLE

Présents : Daniel BUZZI (COT), Pierre DELACOUR (COT), Jean-Pierre DAHM (CN Marche), Elsa DEMAZEAU (COT), Philippe DULON (COT), Pierre FRITEYRE (DTN), Robert HURTES (COT), Hervé JACQUOT (CSO), Eric JAFFRELOT (FFA), Françoise JEANTE (COT), Daniel JOSIEN (COT), Elisabeth LAGIER (COT), Jean-Marcel MARTIN (COT), Pierre OLIVE (COT)

Excusés : Jean-Jacques CACHOU (CN Running), Nicolas DOUMENG (CSO), Marcel FERRARI (COT), Kevin LEGRAND (COT), Jean-Luc MARTIN (CNJ), Christian PREVOST (COT), Patricia ZUGER (CN Master)

- Début de la réunion en visio-conférence à 10h35 -

Frédéric DAILLE ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants.

1. Groupe de travail « Règlement »

Concernant le règlement sportif, il a été effectué une mise à jour du document validé par le Bureau fédéral. Hervé JACQUOT est intervenu notamment pour uniformiser les sigles et quelques ajouts ont été intégrés (spécificité longueur / triple).

Le mémo sur les modifications des règles techniques a été envoyé aux COTR et publié en ligne sur le site de la COT malgré l'absence de nouvelles concernant la publication du manuel World Athletics.

Le lundi 13 décembre, il y aura une formation pour les juges internationaux, il y aura probablement des informations à relayer lors de la prochaine réunion.

2. Groupe de travail « communication »

En l'absence de Kevin LEGRAND, à Dublin et excusé, Daniel BUZZI prend la parole. L'arborescence du site de la COT a été retravaillée. Il a été décidé d'utiliser des liens de redirection (OFA,...) dont certains restent à publier afin d'optimiser l'utilisation, l'idée n'étant pas de faire des doublons.

Un appel à faire des communications pour nourrir et faire vivre le site est lancé : il ne faut pas hésiter. De même, s'il y a des remarques pour faire évoluer l'arborescence. Les informations sur la marche athlétique, le running seont notamment bienvenue.

Pour la marche, il a été choisi de mettre en place une redirection vers le site de la Commission de la marche qui contient une rubrique marche. Une question est posée sur la possibilité d'intégrer les rapports de Juge-Arbitre.

Daniel JOSIEN remercie pour ce travail, le site a été dépoussiéré et il note l'importance de la place du site comme référence face à l'utilisation des réseaux sociaux. Jean-Marcel MARTIN précise qu'on ne doit pas hésiter à relayer lien vers le site de la COT sur les réseaux sociaux. Daniel JOSIEN demande si on peut ajouter des informations sur les passerelles Jeunes Juges et officiels Cadets et +. Pierre OLIVE est volontaire pour produire du contenu, en lien avec ce que la CNJ a commencé à produire, l'objectif n'étant toujours pas de faire des doublons mais de rendre l'information accessible.

La préparation d'articles se poursuit pour des publications plus fréquentes à partir du mois de janvier.

Une relance a été faite auprès de la Direction Générale pour la création d'une groupe communication FFA transversal. Une réunion avec Isabelle MARECHAL est prévue la semaine prochaine pour voir ce qui peut être fait en commun..

3. Groupe de travail « OTN »

Le processus de détection est en cours pour les futurs OTN, mais il n'y a pas eu de communication de nom pour l'instant.

4. Groupe de travail « féminisation »

Daniel JOSIEN poursuit son travail de lecture et d'information. La problématique similaire à ce qui est observée au quotidien dans notre société. Attribution des postes subit encore beaucoup de préjugés. Il est proposé de mettre en place un guide des « bonnes pratiques » agrémenté peut-être de « conseils ». Plusieurs membres valident cette idée. Hervé JACQUOT souligne l'important ne pas tomber dans les quotas et ne pas oublier de parler en terme de compétences.

Frédéric DAILLE estime qu'une démarche proactive de la part des organisateurs doit être mise en place. Elisabeth LAGIER indique qu'il s'agit d'une question de mentalité et de région. Par exemple en Occitanie, force est de constater que la parité est de mise, Françoise JEANTE va dans son sens, en Nouvelle-Aquitaine le problème est même plutôt l'inverse..

Eric JAFFRELOT cite comme exemple à suivre le Comité Olympique, qui a élaboré une charte dans laquelle est souhaitée une représentation de la diversité, qui va au-delà de la question de la féminisation.

Une autre idée pourrait être d'utiliser les récompenses pour permettre cette valorisation. L'idée sera soumise le 29/01 afin de voir sa réception.

L'autre vecteur de valorisation pourrait être la diffusion de portraits des officiels (et notamment de femmes) sur le site de la FFA. L'ensemble des membres de la COT souligne l'importance de cet axe avancé plusieurs fois et reste en attente à ce sujet.

5. Groupe de travail « formation »

En l'absence de Christian PREVOST, Frédéric DAILLE propose à chacun de réfléchir à des solutions pour faciliter le processus de communication avec l'OFA, afin d'éviter le traitement de cas particulier lors des COT plénières et fluidifier le traitement des demandes par l'OFA. Le fond est géré par l'OFA, la COT ne peut s'y substituer, en revanche elle peut jouer un rôle de facilitateur.

Sur le plan pratique, il est suggéré que la demande de l'attestation d'honorabilité soit faite au moment de l'inscription.

Hervé JACQUOT demande s'il serait possible d'avoir le détail des statistiques sur le nombre de juges diplômés depuis la mise en place de l'OFA ; ceci a déjà été évoqué à une réunion précédente.

6. Points divers

- La réunion du samedi 19 mars décalée au mercredi 16 mars.
- Jean-Marcel MARTIN aborde la question de la valorisation de la fonction de juge. Il existe beaucoup de pénalités, peut-être serait-il possible d'utiliser un système inverse de façon positive : par exemple, utiliser un bonus et non une pénalité. L'idée est de valoriser la participation et non de pénaliser l'absence. Hervé JACQUOT remontera la proposition à la CSO.

- *Fin de la réunion à 12h05* -